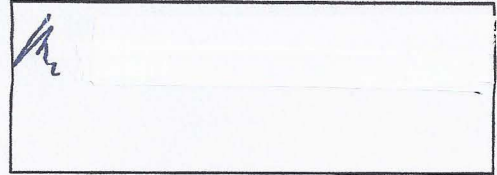


- 9 JUIL. 2008

Docteur Jean-Michel MASSON

**Ancien Attaché des Hôpitaux de PARIS
PSYCHIATRE
Expert National près la Cour de Cassation**

**Diplômé d'Etudes Médicales
Relatives à la Réparation Juridique du Dommage Corporel**



☎ : 06 07 28 00 93

MONSIEUR,

A la demande de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Tours

Je suis chargé de vous expertiser: expertise psychiatrique

Je procéderai donc à cette expertise dans un bureau du **Tribunal de Grande Instance de Tours** (salle 26) . Adressez vous à l'accueil en arrivant

JEUDI 24 JUILLET 2008 à 14h30

Merci de m'apporter tous les documents utiles à cette expertise (certificats, courriers, ordonnances, comptes-rendus éventuels d'examen ou d'hospitalisation....).

Veillez confirmer par écrit votre accord pour ce rendez-vous et donner un numéro de téléphone pour vous joindre rapidement si besoin.

L'absence de confirmation sera considérée comme un refus ou une impossibilité majeure (à justifier) de vous présenter.

Copie de cette convocation transmise à Monsieur le **Juge d'Instruction** *Roussel*

Je vous prie de croire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Docteur Jean-Michel MASSON

Adresser toute correspondance au Dr J.M. MASSON B.P. 11444 - 37014 TOURS CEDEX 01